

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10816

présenté par

M. Coulomme, Mme Amrani, M. Vannier, M. Bernalicis, Mme Élisabeth Martin, M. Prud'homme,
M. Kerbrat et Mme Legrain

ARTICLE 6**ANNEXE**

Après l'année :

« 2024 »

supprimer la fin de la dernière phrase de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Par cet amendement, nous défendons la progressivité de la contribution sociale généralisée (CSG).

En rendant plus progressive la CSG, par l'instauration de 14 tranches, la charge fiscale serait mieux répartie entre les ménages en tenant compte de leurs capacités contributives."